



*Se retrouver, se souvenir, s'entraider*

**Amicale nationale des fusiliers marins et commandos**

## Assemblée générale ordinaire de l'ANFMC

Procès-verbal du 17 mai 2025

L'assemblée générale ordinaire (AGO) s'est réunie en session ordinaire le samedi 17 mai 2025, à la Préfecture maritime de Brest, boulevard de la Marine 29200 Brest, sur convocation du président national, le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGREES DU LOÛ.

La réunion débute à 15h30 par une présentation de l'activité du théâtre Atlantique par le CF Chapuis (J0 EM CECLANT).

Après avoir vivement remercié le présentateur, le président national ouvre l'Assemblée générale puis invite Philippe DEZOTEUX à lire le **message de Madame Patricia MIRALLES**, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants (message en pièce jointe).

### **Mot du président, Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ :**

Messieurs les Présidents de section,  
Messieurs les Vice-présidents de section,  
Mesdames et messieurs également membres des bureaux ou de leur environnement,  
Chers amis,

C'est un très grand plaisir, pour les membres du conseil d'administration et moi-même de vous retrouver ici car ce rendez-vous en région Brestoïse est le premier depuis bien longtemps.

Il a été rendu possible aujourd'hui grâce à Antonio Ciminna et à son bureau qui, après avoir présidé avec une belle détermination au réveil de la section de Brest-Bretagne Nord, la développent depuis 2020 comme nous le verrons au moment d'aborder le thème des effectifs.

Après avoir travaillé depuis près de 2 ans à l'organisation de ce congrès national, Antonio est comme vous le savez empêché d'en voir physiquement le beau résultat à la suite d'un problème médical grave survenu mercredi matin, bien maîtrisé après une intervention chirurgicale d'urgence dans les heures qui ont suivi.

Les commandes de ce congrès suivi à distance par Antonio, à qui j'ai transmis nos vœux de bon et rapide rétablissement, ont donc été reprises au vol par son bureau que je tiens à remercier vivement et qui maintient le cap pour que ce week-end se passe magnifiquement. Week-end qui a déjà fort bien commencé hier soir par une grande réception dont j'ai remercié la mairie de Brest qui nous accueillait dans ses salons.

Notre secrétaire national est malheureusement aussi absent comme vous l'aurez noté, ayant dû subir également une opération cette semaine dont il se remet bien.

J'ai par ailleurs une pensée toute particulière pour Gérard Le Louer et sa famille. Gérard, qui nous a quittés mercredi dernier, était le dernier survivant des combats de Ninh-Binh dont nous ferons mémoire dans quelques jours Lorient, au mémorial des Guerres d'Indochine, et survécut aux camps Viêt-Minh dont il fut libéré après 11 mois de captivité.

La période qui nous sépare de notre précédente assemblée générale est relativement réduite puisque 7 mois seulement nous séparent du dernier Congrès national organisé par la section de Paris à Gravelines, au cours duquel je vous avais annoncé l'acquisition, quelques jours avant, de notre statut d'intérêt général qui nous permet, vous le savez, de recevoir des dons qui seront autant de sources de nouveaux financements et qui procure à tous des avantages fiscaux.

Pourtant, depuis octobre dernier, un certain nombre d'avancées et d'événements sont venus marquer la vie de notre association.

Le dernier de ces événements est le 80ème anniversaire de la libération de la poche de Lorient que nous avons célébré le week-end dernier en deux temps, le premier à la base sous-marine de Lorient et le deuxième à Caudan sur le lieu exact de la reddition allemande.

Je le mentionne à double titre car à Caudan, nous avons à nouveau croisé madame Patricia Mirallès, Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, qui nous connaît bien pour avoir assisté à notre assemblée en octobre 2023 à Toulon, comme elle le rappelle dans son mot qui vient de nous être lu, et pour avoir aussi présidé nos deux cérémonies organisées par Antonio en Italie en l'honneur du capitaine de frégate Amyot d'Inville en 2024, à Viterbe où il a été tué puis sur sa tombe à Rome. Nous dirons d'ailleurs un mot de ce voyage organisé par Marie-Hélène Châtel, déléguée à la Mémoire de la 1ere DFL et de ses suites.

Nous avons aussi sollicité l'appui de la Ministre pour aider au fonctionnement de l'équipe Souvenir de l'Amicale dont nous parlera le président de Lorient, et pour bénéficier de places supplémentaires à l'occasion de la cérémonie internationale du 80ème anniversaire du débarquement en Normandie.

L'amicale est donc connue au ministère des Armées.

De plus, et c'est une très grande chance, nous bénéficions de l'oreille très attentive du député Jean-Michel Jacques, président de la Commission de la Défense nationale et des forces armées à l'Assemblée. Fort de cette écoute, nous avons appelé récemment son attention sur l'application de procédures de chancellerie surprenantes concernant les anciens marins qui n'appartiennent plus à l'armée d'active. Nous en reparlerons également.

Je voudrais enfin souligner l'attention que nous portent l'amiral Bernard Rogel, ancien CEMM puis chef de l'état-major particulier du président de la République (5 ans), et le contre-amiral Samuel Majou (ALFUSCO) qui nous ont fait le très grand honneur d'être parmi nous ce matin.

D'une manière générale, l'association se porte bien. L'augmentation constante de ses effectifs, que nous évoquerons dans quelques instants, n'est pas le fruit du hasard mais résulte de l'implication des présidents et de leurs bureaux qui font preuve d'un beau dynamisme que je veux souligner. C'est aussi lié, je le crois, à la visibilité, au rayonnement et à la cohésion de nos amicalistes qui répondent partout présent.

Ce développement régulier de l'amicale est un vrai motif de satisfaction. J'ai cependant une déception cette année, celle de voir que nos essais de rapprochement avec l'amicale des fusiliers marins de Normandie n'ont malheureusement pas abouti. Notre porte était ouverte et elle le reste.

Que nous réserve l'avenir ? Un certain nombre d'anniversaires se profilent :  
Le 10ème anniversaire, en septembre prochain, de la recreation du commando Ponchardier constitué à la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le modèle des SAS britanniques.

Et en 2026, deux grands événements :

- Les 170 ans de la création de la spécialité de fusiliers marins (dont le CA Majou nous dira peut-être un mot tout à l'heure),
- et le 400ème anniversaire de la création de la marine qui a fait l'objet d'une première communication en interne.

Dans ce message, il est très clairement indiqué que la Marine, connaissant nos capacités à être des ambassadeurs de l'esprit marin, souhaite associer les associations comme la nôtre à cette célébration majeure qui sera ponctuée d'événements en régions (notamment en mai et en novembre).

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire mais ne souhaitant pas être plus long, car je souhaite garder du temps pour nos échanges, je vous propose maintenant de nous unir par la pensée et d'observer un instant de recueillement à la mémoire de nos adhérents disparus depuis le dernier congrès.

Nous y associerons les marins et nos camarades tombés au service de la France.

### **Recueillement :**

Le président annonce les noms de nos disparus depuis l'AG du 12 octobre 2024. Suit une minute de silence.

**Section d'AQUITAINE :** MM André DEBROWSKI, Michel MONTARNIER

**Section de BREST :** Pas de décès

**Section EST :** MM Albert CHAUNER, Marc PETITOT, André NANTEUIL,  
Paul MARHOFFER, André LIMOGES, Jean-Claude DUVIVIER

**Section de LORIENT :** MM André SOLBES, Alain ROBERT, Yves GUILLERM,  
Jean GRALL, Michel HAMEL, Yves COLIN de VERDIERE, Guy JACQUEMIN, Francois LEBLOCH, Gérard LE LOUER

**Section de PARIS :** M. Jean-Claude DEROUIN

**Section de TOULON :** MM Pierre-Guy VERDIER, Daniel GOUX

Nos camarades des autres armées morts en service commandé sont associés à l'hommage que nous rendons à tous.

## **DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR**

71 amicalistes sont physiquement présents à la réunion.

### **1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 octobre 2024**

**Le procès-verbal de l'AG du 12 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.**

### **2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL :**

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

- Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.
- Se représente à la fonction de trésorier : Richard LIS.
- Se représente à la fonction de secrétaire national : Patrick JOSIEN
- Se représentent à la fonction de vice-président : Antonio CIMINNA

Nota : Philippe SIERRA ne se représente pas

**Appel à candidature** : Aucun autre candidat ne se présente à ces fonctions.

**Vote** : Les adhérents présents et représentés votent à l'unanimité cette composition

*Intervention du président :*

*Le président remercie vivement l'Assemblée pour la confiance qu'elle accorde au bureau national en renouvelant ainsi chacun dans sa fonction.*

### **3- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pour mémoire,

L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) composé des membres titulaires suivants :

- les membres du bureau national,
- les présidents de section,
- les membres missionnés par le CA.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour un an à main levée en assemblée générale et sont renouvelables chaque année. On procède à un vote à bulletin secret, si un des membres du conseil d'administration le demande.

Les membres sortants sont rééligibles.

Francis FAUCHART et Jean-Pierre MONMASSON sont à nouveau missionnés par le conseil d'administration

**Vote** : Le conseil d'administration tel qu'indiqué ci-dessus est élu à l'unanimité.

### **4-EFFECTIFS**

Le président indique que l'amicale a dépassé les 1500 adhérents (1515 exactement) et qu'elle poursuit donc sa progression dans un contexte où les associations d'anciens combattants ont plutôt tendance à perdre des effectifs (le tableau des effectifs est joint au compte rendu).

## **5- RAPPORT D'ACTIVITE**

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois. Une première fois le 28 février 2025 à Paris, sur convocation du président national. Ce même 28 février, le président national ainsi que le président de la section de BREST ont participé au ravivage de la Flamme.

La deuxième réunion a eu lieu ce 16 mai, lors du présent congrès.

## **6-RAPPORT FINANCIER**

Richard LIS présente le rapport financier de la caisse nationale, dont le tableau est annexé au présent PV.

Une question est posée sur les frais de déjeuners (3) du bureau national supportés par la caisse nationale le 28 février. Le président estime qu'il n'y a rien d'anormal puisqu'il s'agit d'une convocation du bureau national à une réunion nationale. Il ajoute que dans la mesure où l'association a acquis le statut d'intérêt général, les intéressés bénéficiant dorénavant d'avantages fiscaux supporteront ces frais le 28 février prochain.

**Vote : les comptes de la caisse nationale sont approuvés à l'unanimité.**

## **7-PARTICIPATION DES SECTIONS A LA CAISSE NATIONALE**

La cotisation des sections au bureau national n'a pas été augmentée depuis 2016. L'inflation s'élève depuis cette année-là à 19%. Le président annonce avoir proposé au conseil d'administration une augmentation de 2€ de la cotisation nationale. A l'issue des discussions, le conseil a opté à la majorité pour une augmentation de 1€, autrement dit le rattrapage de l'inflation.

Le président propose à l'Assemblée de voter.

Les participants souhaitent que les présidents se prononcent. Le président de la section de Lorient s'oppose à l'augmentation. Les autres n'émettent pas d'opposition et ne manifestent pas leur souhait de s'abstenir.

Le président fait remarquer que les 5 autres sections représentées ici par leur président ou leur vice-président sont majoritaires au regard de leur nombre d'adhérent.

Dans ces conditions, le président propose que l'augmentation de 1€ pour 2026 soit adoptée, ce que l'Assemblée valide

**La participation de 6€, par adhérent, à la caisse nationale est reconduite à la majorité.**

## **8-REGEMENT INTERIEUR**

La composition des bureaux de section est confirmée ; L'annexe du RI correspondante est validée à l'unanimité. Elle est jointe au présent compte-rendu.

## **9-QUESTIONS DIVERSES**

### **Cérémonies du 6 juin 2025**

Les programmes qui ne semblent pas tous avoir été reçus vont à nouveau être diffusés vers les sections par le secrétaire national.

### **Prochains congrès**

Le président de la section de **Lorient**, Sylvain LEULIET nous informe du déroulement du congrès 2026 qui se déroulera du **12 au 14 juin 2026**. Ce congrès coïncidera avec le 170ème anniversaire de la création de la spécialité.

*Le président national ajoute que, comme rappelé dans son mot d'introduction, les 400 ans de la Marine et le dixième anniversaire de la création à Lorient du Commando Ponchardier seront également fêtés en 2026.*

### **Projet de création d'un Centre International Commando**

Le président fait savoir qu'un message d'un membre de l'International Commando Heritage Trust (ICHT) annonce la mise en place d'un Centre International Commando à proximité du mémorial de Spean Bridge, en Ecosse. Une cérémonie de lancement, à laquelle l'amicale est invitée, est prévue le samedi 21 juin 2025.

L'école et Alfusco ont été informés.

Une délégation de la section de Toulon sera présente à la cérémonie.

### **Voyage mémoriel à l'Authion**

Marie-Hélène Chatel, Déléguée « Mémoire de la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre » décrit aux participants les modalités d'un prochain voyage mémoriel du 23 juin au 27 juin 2025 et invite ceux qui seraient intéressés à prendre contact avec elle.

### **Mise en place de la plaque à la mémoire d'Amyot d'Inville à Viterbe**

Le président annonce avoir contacté l'Ambassade pour qu'Antonio Ciminna soit nommé référent afin d'être crédible auprès de la mairie de Viterbe. Aucune réponse n'est encore parvenue.

### **Chancellerie**

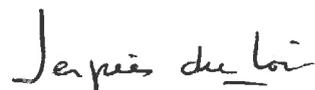
Le chancelier national développe les sujets suivants et les anomalies qu'il a pu constater pour chacun d'entre eux :

- Le traitement des dossiers de demandes pour les ordres nationaux.
- Les dossiers relatifs aux blessés graves en service commandé.
- L'égalité dans la valeur des citations.
- Le traitement « citoyen » des demandes de décorations « mixtes » (mérite agricole, mérite maritime, médaille de l'aéronautique, Jeunesse – sports – engagement associatif.
- Les conditions d'attribution de la Médaille Militaire (demande, pour être proposé, d'intégration de la détention de la Carte du Combattant et de la Médaille d'Outre-Mer avec agrafe, ou de la Commémorative Française avec agrafe pour le personnel n'appartenant plus à l'armée d'active ni à la réserve et totalisant 22 ans de services d'active (au lieu de 29 ans actuellement)).

Un certain nombre de ces dossiers assortis d'exemples significatifs ont déjà été portées à la connaissance d'autorités par courriers (fédérations, marine, EMA, ministère des Armées). D'autres actions de sensibilisation sont en cours.

Le chancelier national traite enfin des dossiers de demandes de badges commandos.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, le président clôt l'AG à 18h 50.



Brest le 17 mai 2025  
Paul-Henri Desgrées du Loû

Exercices	TT 2017		TT 2018		TT 2019		TT2020		TT2021		TT 2022		TT 2023		TT2024		TT2025		Ecart 2024 2025
Nb Membres Titulaires	1101	1118	1118	1219	1214	1195	1283	1273	1308	35									
Nb Membres associés	53	65	71	0	68	73	73	83	87	2									
Nb Membres d'honneur	4	11	9	2	6	6	5	6	6	0									
Nb Membres bienfaiteurs	13	11	10	2	11	10	10	4	4	0									
Nb Membres Sympathisants	88	93	102	6	80	87	97	103	110	3									
<b>Nombres de Membres</b>	<b>1259</b>	<b>1298</b>	<b>1310</b>	<b>1229</b>	<b>1379</b>	<b>1371</b>	<b>1468</b>	<b>1469</b>	<b>1515</b>	<b>30</b>									
Nb d'Adhésions	81	76	94	3	56	91	107	109	97	-12									
Mutations	2	2	0	0	1	5	9	3	4	1									
Nb Membres DCD	39	34	36	43	51	44	29	26	18	-8									
Nb Membres démissionnaires	7	34	28	0	8	7	9	5	7	2									
Nb Membres radiés	9	17	10	0	15	36	54	46	40	-6									
Nombre total de Mb sortants	55	85	74	43	74	87	92	80	69	-11									
Défférentiel	26	-9	20	-40	-18	4	15	27	1292	473									
Veuves	66	75	77	86	74	83	68	82	18	-64									
<b>Effectifs sans veuves</b>	<b>1193</b>	<b>1223</b>	<b>1233</b>	<b>1143</b>	<b>1305</b>	<b>1288</b>	<b>1400</b>	<b>1387</b>	<b>1497</b>	<b>94</b>									

# AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS - CAISSE NATIONALE

COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 2024 - COMPTABILITE COURANTE			
DEBIT		CREDIT	
Cotisations caisse nationale	2 180,00 €	cotisations des sections	8 055,00 €
Achats de gerbes	1 134,56 €	Intérêts comptes sur livrets	640,53 €
participations de la caisse nationale	2 809,16 €		
Frais de restauration	301,08 €		
Frais Chancellerie	250,00 €		
DGFP modification statuts	125,00 €		
gestion du site Web National	200,00 €		
Frais de tenue de compte	105,70 €		
Frais des bénévoles	4 185,32 €	abandon des frais des bénévoles	4 185,32 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>11 290,82 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>12 890,85 €</b>
excédent:	1 590,03 €	déficit	0,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>12 880,85 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>12 890,85 €</b>

BILAN AU 31-12-2024			
ACTIF		PASSIF	
<b>2 - IMMOBILISATIONS</b>	- €	<b>1 - CAPITAUX</b>	<b>23 600,63 €</b>
		Capital	22 010,60 €
		résultat de l'exercice 2024 - EXCÉDENT	1 590,03 €
<b>3-STOCKS</b>	- €		
<b>4 - COMPTES DE TIERS</b>	- €	<b>4 - COMPTES DE TIERS</b>	- €
<b>5 - COMPTES FINANCIERS</b>	<b>23 600,63 €</b>		
livret crédit mutuel	22 940,53 €		
compte courant Crédit Mutuel	660,10 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>23 600,63 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>23 600,63 €</b>

## ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN EXERCICE 2024

<b>COTISATIONS VERSEES 2024 ET RELIQUAT 2023</b>	
section de Lorient (dont 1600€ - 2023)	4 275,00 €
section de Toulon	1 725,00 €
section de Paris	685,00 €
section de l'Est	380,00 €
section de Brest	495,00 €
section Aquitaine (dont 220 € - 2023)	495,00 €
	<u>8 055,00 €</u>
Intérêts du compte sur livret	640,53 €
<b>FRAIS DE BENEVOLAT</b>	
Frais des bénévoles président national	2 409,00 €
Frais des bénévoles secrétaire national	1 776,32 €
	<u>4 185,32 €</u>
<b>COTISATIONS</b>	
FAMMAC : 300 adhérents à 6 €	1 800,00 €
Flamme sous l'Arc de Triomphe : 1000 adhérents	200,00 €
FNAP : 800 adhérents parachutistes	180,00 €
	<u>2 180,00 €</u>
<b>GERBES</b>	
Gerbe Arc de Triomphe + 2 bouquets enfants le 28/12/2024	260,00 €
Gerbe Arc de Triomphe Cap Charles TREPPEL le 28/12/2024	150,00 €
Gerbe OUISTREHAM le 6/06/2024	120,00 €
Gerbes NINH BINH	174,56 €
Gerbe LARGENTIERES	120,00 €
Gerbe Moulin de Laffaux	160,00 €
Gerbe Italie	50,00 €
Gerbe Abbeville le 14 déc 2024	100,00 €
	<u>1 134,56 €</u>
<b>PARTICIPATIONS DE LA CAISSE NATIONALE</b>	
congrès national 2024 à Gravelines	2 000,00 €
fanion ANFMC Toulon	195,00 €
frais de transport Cirmina Italie 1 <sup>er</sup> RFM	244,16 €
participation à la plaque commémorative Amyot d'Inville	270,00 €
Frais de transport Abbé LHERBIER - Gravelines	100,00 €
	<u>2 809,16 €</u>
<b>FRAIS DE RESTAURATION</b>	
3 repas LES AMANDIER (CA du 28/12/2024)	120,00 €
Pot Yacht Club de France	181,08 €
	<u>301,08 €</u>
Frais de tenu de compte + carte de dépôt	105,70 €
Gestion site internet national (Jean Christ. ROUXEL) 2024	200,00 €
DGFP modification statuts	125,00 €
Frais de Chancellerie	250,00 €

Le Trésorier National

Richard LIS

28 FEV. 2025

Amicale Nationale des Fusiliers Marins & Commandos

A-N-F-M-C

Club des Fusiliers Marins & Commandos du LOU  
Président

## Annexe N°1 au Règlement intérieur

### ORGANISATION DE L'AMICALE NATIONALE (BUREAU NATIONAL ET BUREAUX DE SECTIONS)

L'Amicale nationale des fusiliers marins et commandos, référencée comme suit, est organisée autour du bureau national et de six sections identifiées ci-après.

N° Identifiant SIREN 428 435 051  
N° SIRET 428 435 051 00027  
N° Identification (préfecture L'Hay-les-Roses) W751003853

#### BUREAU NATIONAL

DESGRÉES du LOÛ Paul-Henri	Président national
CIMINNA Antonio	Vice-Président
JOSIEN Patrick	Secrétaire national
LIS Richard	Trésorier national
Chargés de mission FAUCHARD Francis	Chancelier national
LEMASSON Jean-Pierre	Chancelier national adjoint

#### SECTIONS

##### AQUITAINE : SIRET n° 428.435.051.00050

POINEAU Erick	Président de section Siège social : 3 Allée Louis de Foix, 33123 Le Verdon-sur-Mer
GUILMEAU Yves	Vice-Président
VALETTE Franck	Secrétaire de section
VALETTE Véronique	Trésorière de section

##### BREST : SIRET n° 428.435.051.00035

CIMINNA Antonio	Président de section Siège social : 60 route de Penn An Ero Vras 29470 Plougastel Daoulas
GOBIN François	Vice-président
ROUMIER Joël	Trésorier de section
DEZOTEUX Philippe	Secrétaire de section

**EST : SIRET n° 428.435.051.00068**

FRID Michel	Président de section <u>Siège social</u> : 72 Route de Varennes 71410 Dommartin les Cuiseaux
VOILLEQUIN Serge	Vice-président de section
MARTINEZ Christian	Trésorier de section
CIRE Martine	Secrétaire de section

**LORIENT : SIRET n° 4 28.435.051.00043**

LEULIET Sylvain	Président de section <u>Siège social</u> : 17 rue de Kerduel 56100 Lorient
DEPIENNE Jean Luc	Vice-président de section
CARET Jean-François	Trésorier de section
LE LAY Yannick	Secrétaire de section

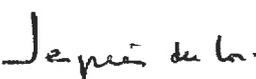
**PARIS : SIRET n° 428.435.051.00076**

HOCQ Pascal	Président de section <u>Siège social</u> : 70 vieux Chemin de Montlhéry La Ville au Bois 91620
SCHIRM Jean-Marc	Vice-président de section
MATHIEU Alain	Secrétaire de section
PETIT Marius	Trésorier de section

**TOULON : SIRET n° 428.435.051.00084**

RAGAIN Philippe	Président de section <u>Siège social</u> : Résidence Vallon des Bonnes Herbes - BT C Chemin des Bonnes Herbes 83200 Toulon
HARREAU Dominique	Vice-président de section
FOUQUET Jean-Marc	Secrétaire de section
TILLIER Bernard	Trésorier de section

Annexe n° 1 actualisée le 17 mai 2025

  
Paul Henri DESGRÈES du LOÛ  
Président national de l'ANFMC